

1642 August 13., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SAV. AMBASSADOREN] VALERIO [DI SALUZZO, CONTE]
 DELLA MANTA, AN OBERST UND AMMANN [BEAT II.] ZURLAUBEN,
 ZUG

"De vostre lettre du 12. de ce Mois J'ay veu ce, que J'avois desja conceu dans mon esprit de vostre courtoisie, et bienvueillance. C'est icy n'est pas le premier tesmoignage que vous ... avez donne à la Royale Maison de vostre affection. Ains Madame R.^{le} [C h r i s t i n e d e F r a n c e, die Regentin von Savoyen] sur la confiance du passé at appuye cest affaire [- Begehren um Erneuerung des Bündnisses zwischen den VI kath. Orten - VII ausg. SO - mit Savoyen, sobald K a r l E m a n u e l II. aus der Vormundschaft entlassen werde;¹ obwohl dies bereits 1648 der Fall war, kam die besagte Bündniserneuerung doch erst anlässlich der am 14. April 1651 in Luzern stattfindenden Tag-satzung der VI genannten Orte zustande² -] a vostre credit avec l'esperance de recevoir les effaictz que vous avez donnez plus abbondantz que de parolles. La promptitude est considerable, et S.A.R. en conserverà memoire particuliere pour donner a son temps les gratifications esgalles aux merites. Du vostre ... en particulier J'en escriray à Madame R.^{le} la certifiant de vostre soigneus employ en cest affaire, a cest fin que encores particulierement vous soies gratifie. Comme Je tascheray de faire en partie avec la remise de quelque argent, que J'attends de Piedmont. Cependent J'ay remise la declaration pour la faire intrepréter, et voire s'il est selon mon desir, et l'ayant veüe Je la renvoyerai en vos mains avec les douze Ducatons pour le Secret.^{re} [=Land-schreiber Adam S i g n e r] et pour le sceau. Et me remettant au reste à ce qui vous escrirà M.^r le Lieutenant [Kaspar] P f i f f e r Je vous confirme mon affection, et mon desir de vous rendre service ...

Je veux encores faire sçavoir tout cecy à Mons.^r l'Ambassadeur de France [Jacques Le Fèvre de C a u m a r t i n] à Soleure en confirmation non seulement de vostre credit, mais de l'affection que vous monstres encores à la Royale Maison, au regard du Roy tres ... [chrétien L u d w i g XIII.]".

1) s. EA V 2, 1248 t und vv

2) s. ebenda VI 1, 47 (Nr. 40). Stadt und Amt Zug sollte dannzumal durch Beat II. Zurlauben vertreten sein.